

AUTOUR DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE L'Intervention Américaine et le mouvement Nationaliste

Mon cher Directeur,

Ce n'est ni à vous, ni à votre journal, si avertis tous deux sur le mouvement général des idées et sur le cours des événements universels, que je ferai l'injure d'appréhender que la politique traditionnelle des Etats Unis, depuis au moins la doctrine Monroe, tend à jouer dans le Nouveau-Monde un rôle dominant exclusif, c'est à dire à éliminer tout d'abord la domination et l'influence européennes des affaires des différents Etats, grands ou petits, de toutes les Amériques, et ensuite, ces Etats ainsi isolés de l'influence politique européenne d'exercer sur leur mouvement politique et économique toute l'action dont est capable leur puissance qui a été se développant, de puis leur indépendance, d'une façon formidable.

Sans doute cette tendance des Etats Unis n'a pas été sans rencontrer de vives résistances tant de la part des nations européennes, de celle des différents Etats américains que de celle des politiciens américains eux-mêmes; mais elle est restée constante dans les préoccupations gouvernementales américaines, et la forte constitution sociale des Etats Unis lui a assuré, dans le cours des années, un succès remarquable et graduel.

Il serait trop long pour moi, quelque envie que j'en aie, d'entrer dans les détails d'un tel sujet et je crois que le panaméricanisme est un phénomène que personne ne songerait à nier et qui a évolué parallèlement à tous les autres mouvements d'expansion des différents peuples qui se partagent la prétention de conquérir le monde. Peu à peu, le foyer américain du Nord rayonne dans le Nouveau Monde; l'ancien monde lui-même subit des infiltrations de ce rayonnement, qui pourraient être douteuses avant la guerre, mais qui, depuis, sont lumineusement évidentes pour tout le monde. Le wilsonisme est senti aujourd'hui aussi vivement en Europe que dans les Amériques, et le wilsonisme n'est autre chose que ce mouvement d'expansion dont je viens de parler, qui a saisi l'occasion de la guerre mondiale pour s'exagérer et réaliser avec opportunité une grande partie de ses fins.

Ce que je dis s'applique pleinement à Haïti. Aucun Haïtien n'ignore les prétentions et les convoitises américaines à notre égard, prétentions et convoitises restées constantes, depuis plus d'un demi-siècle, parce qu'elles ont pour fondement des nécessités géographiques qui font que l'aire haïtienne ne peut être négligée par les Américains dans l'organisation de leurs moyens de défense. Cette considération stratégique est venue renforcer, en ce qui concerne Haïti, toutes les autres considérations d'ordre économique et politique réunies dans la conception de la doctrine Monroe.

Les différentes tentatives américaines sont là pour témoigner de l'insistance des Etats Unis pour obtenir de l'Etat haïtien une concession d'une partie de nos côtes comme base navale, tentatives restées toujours infructueuses, jusqu'à peu de temps avant l'intervention où, à la faveur des circonstances créées par la guerre européenne, elles prirent un caractère concret et décisif qui obligea le gouvernement de Vilbrun Guillaume à s'arrêter à l'examen des projets traités qui lui furent soumis plus ou moins officieusement par le gouvernement américain. Le grand avantage politique mis en avant dans ces négociations préliminaires était que le gouvernement amé-

ricain garantirait la paix publique en Haïti, et par conséquent la conservation au pouvoir du gouvernement constitutionnel, et il n'y a pas de doute que, si le gouvernement de l'époque avait eu la possibilité de faire aboutir un traité avec les Etats Unis, son existence eût été garantie contre tout mouvement révolutionnaire et les graves et sanglants événements de juillet 1915 eussent été conjurés.

Mais ces événements marchèrent plus vite que ces négociations, et quand ils eurent éclaté dans les conditions d'horreur que nous avons encore tous à la mémoire, le gouvernement américain, favorisé par la guerre européenne et par cette sorte de main libre qu'elle lui laissait, pris précisément l'occasion de ces troubles horribles et de la vacance du pouvoir haïtien pour autoriser l'amiral Caperton à intervenir militairement et à assumer le contrôle des affaires haïtiennes.

Il est bien certain, à considérer ainsi la gêne de l'intervention américaine, que, en principe, notre situation passée n'y est pour quel que chose que très secondairement et au point de vue de la forme en laquelle elle s'est finalement traduite : dans son essence, elle est contenue dans la doctrine Monroe, et sa réalisation, vu les tendances de la politique extérieure américaine, était fatale.

Il n'est donc pas vrai que les Américains aient été appelés en Haïti par aucun Haïtien digne de ce nom, bien que, toutefois, il demeure juste d'interpréter comme ayant favorisé formellement cette intervention le désespoir des familles haïtiennes et des cœurs haïtiens de voir leur pays livré d'une façon endémique aux entreprises des suppôts du parti du brigandage et de l'anarchie sous toutes ses formes, en particulier sous celle de la ruine de l'Etat et de ses institutions.

Il ne serait pas non plus sincère les Américains une fois en possession de la place, de mesurer le NATIONALISME des uns et des autres par leur degré de résistance ou d'acceptation des procédés de politique administrative appliqués par les fonctionnaires du Traité, sans avoir égard à la valeur de ces réformes en elles-mêmes. Car, il faut le répéter, ces réformes, dans leur fond, se trouvent être d'accord avec les desiderata administratifs les plus importants du parti du progrès, et ce serait beaucoup demander aux citoyens d'ordre et de progrès, qui ont tout le temps gémis sur leur impuissance au milieu des entreprises criminelles et liberticides, que de vouloir qu'ils ne saisissent pas avec empressement cette occasion unique d'acquiescer leur pays vers l'ordre et l'amélioration, mettant ainsi en même temps à l'épreuve la sincérité des promesses mises en avant par le gouvernement américain pour justifier son intervention.

Cette lettre aura atteint une de ses fins si elle peut contribuer, d'une part, à relever les Haïtiens à leurs propres yeux en attribuant à la situation politique du pays la place stricte qui lui revient dans le fait de l'intervention américaine, et en laissant voir absolument sauf le patriotisme haïtien en ce qui concerne cette intervention; d'autre part, à montrer le côté artificiel de la distinction actuelle entre NATIONALISTES et GOUVERNEMENTAUX, en admettant sans restriction chez les Haïtiens une dose moyenne de nationalisme qui laisse penser que, si la question de l'intervention était livrée à la délibération libre de tous, le front nationaliste

haïtien se fût montré uni et irréductible; et enfin à montrer particulièrement le Président Borno dans son attitude réelle de nationaliste et d'homme de progrès, que l'on considère sa ligne de conduite avant l'intervention, pendant l'intervention et après l'intervention militaire.

Avant l'intervention, le gouvernement américain fit une démarche formelle, ou plutôt renouvela formellement une de ses démarches, auprès du gouvernement haïtien pour proposer un traité d'intervention. M. Borno était précisément ministre des Relations Extérieures et, circonstance importante, le gouvernement auquel il appartenait était ballotté et vivait sous la menace révolutionnaire : or, qu'on lise les pièces officielles de l'époque pour voir quelle a été son attitude devant la démarche américaine : fièrement nationaliste et patriotique sans équivoque; je ne crois pas que les nationalistes les plus bruyants de l'actualité aient rien à restreindre de leur approbation à la lecture de ces pièces. Au reste, les adversaires eux-mêmes du gouvernement actuel ne cachent pas que, avant sa présidence et avant qu'il fût question des incidents de l'intervention, M. Borno avait, en toutes circonstances, démontré ses sentiments patriotiques.

Durant l'intervention et durant les négociations du traité, sa conduite fut claire et également patriotique : à quel point les intérêts nationaux furent défendus, on peut rétrospectivement s'en faire une idée en comparant le texte du projet de traité soumis par le gouvernement américain, tel que M. Pauléus Sannon l'a laissé dans les cartons du ministère des Relations Extérieures, et le texte du traité définitif. Certes, on peut trouver qu'il faudrait encore obtenir plus de concessions; mais il suffit de se rendre compte des différences profondes des deux textes et de la direction des efforts exercés par M. Borno pour obtenir les résultats auxquels il était arrivé, pour avouer que plus n'était pas en son pouvoir et que l'attitude américaine ne permettait pas d'obtenir davantage. Il faut aussi se rappeler que, non seulement dans la sphère gouvernementale, mais aussi dans le parlement, dans la presse, dans des réunions publiques et privées, le traité a été l'objet de nombreuses discussions qui je me permet de déclarer que jamais aucun document diplomatique n'a été aussi discuté avant le vote public. De tout ce ensemble de discussions, la part personnelle de M. Borno peut être facilement fixée.

Après l'intervention et sous le régime du traité, étant encore lui-même dans le gouvernement, nul n'a discuté avec autant de constance, de fermeté, d'énergie, que M. Borno, l'application sincère du traité dans toutes ses dispositions. Dans un Rapport adressé au Président de la République, de nombreuses pièces de correspondance ont été publiées et il est facile, rien qu'à leur lecture, de voir comment j'ai raison de dire ici que M. Borno a fait et fait encore tous ses efforts pour que l'application du traité, pour que l'intervention américaine, amènent enfin à réalisation le programme d'ordre administratif et de développement économique, pour lequel, dans le passé, des Haïtiens, parmi les plus éminents et les plus patriotes, ont dépensé leurs efforts, et souvent leurs vies.

(A Suivre)

LESAGE

Mrs. CARDINER & Co Angle des Rues Républicaine & Férol.

A l'occasion de la prochaine rentrée des classes et des Tribunaux avisent les parents, instituteurs, écoliers et Membres de la Magistrature, qu'ils trouveront en leurs Magasins toutes sortes de fournitures classiques et de bureaux aux conditions les meilleures.

ENVELOPPES DE LETTRES — La maison ayant constitué son stock d'enveloppes de formats courants, est bien aise d'offrir ses services au public et au Commerce pour la confection de toutes celles de dimensions spéciales qu'il leur plaira de lui demander.

Parents, instituteurs, écoliers, Magistrats de nos divers tribunaux, une visite chez CARDINER & Co vous sera avantageuse et vous permettra de réaliser quelques économies.

Si un déplacement vous cause quelque ennui, par téléphone renseignez vous en appelant le No 721.

Réception au Palais National

Avant hier Monsieur le Président de la République et Madame Borno offrirent, au Palais National, leur première réception après les vacances d'été.

Une belle et nombreuse assistance parmi laquelle se remarquaient les plus hautes personnalités de la politique, du commerce, etc, emplissait le grand salon de la Présidence.

Et, après la revue militaire, qui eut lieu sur la grande pelouse du Palais, l'on passa d'agréables heures que l'aimable courtoisie de Monsieur le Président de la République et Madame Borno firent trouver bien trop courtes.

Le bilan du cataclysme Japonais en 1923

Le gouvernement japonais a pu blié récemment les détails définitifs sur la catastrophe qui détruisit presque entièrement les villes de Tokio et de Yokohama, le 1er Septembre 1923.

Les pertes humaines ont été très grandes, certainement, mais moins importantes, toutefois, que les premières nouvelles nous l'avaient annoncé.

D'après les tableaux officiels, dressés par le professeur japonais Imamura, le nombre total des morts est de 99,331, celui des blessés de 103,733 et celui des manquant de 43,476. Ces chiffres, quoique très élevés, ne sont cependant pas exceptionnels pour un tremblement de terre. Celui de Messina (1908) a causé la mort de 100,000 personnes dont la moitié dans la ville même de Messine; en Chine (1920), il y eut 180,000 morts; au Japon (1703), 200,000 morts; aux Indes (1727), au moins 300,000 morts.

Mais, comme il est dit plus haut, c'est l'incendie qui a causé d'épouvantables ravages en 1923. On estime les pertes matérielles à la somme fabuleuse de 23 milliards de francs or.

AU

Moniteur officiel

Agences Commerciales et Commission

La nouvelle société anonyme haïtienne qui a pris la dénomination de Commercial Agencies and Commission, a pour objet, nous apprend son acte constitutif, le commerce en général et notamment la représentation et la Commission.

Elle est définitivement constituée par la souscription de deux cent cinquante actions de cent dollars, chacune, que les fondateurs ont déclaré avoir prises ferme.

Cette société formée par ses comparants : Mr Léon R. Thébaud, Mr Jules R. Thébaud, Mme Vve R. Thébaud, MM. Charles Reiter, F. Georges Naudé, et les personnes qui y adhèrent par la souscription d'actions plus haut indiquées, a, par dérogation à l'article 26 des règlements, son conseil d'administration ainsi composé : Président : Mr Léon R. Thébaud; Membres : MM. F. Georges Naudé et Jules R. Thébaud.

Cours normaux en vue de la préparation d'Instituteurs pour les écoles rurales

Un arrêté du Président de la République publié au Moniteur du jeudi 22 du courant, porte qu'à partir du 1er Octobre 1925, un cours normal sera annexé à chacune des écoles primaires de la République dirigées par les Frères de l'Instruction Chrétienne, ce, en exécution de l'accord intervenu entre le Département de l'Instruction Publique et le Directeur Principal des Frères de l'Instruction

Aux Grands Magasins de Fournitures Générales pour la Cordonnerie Joanny CORDASCO

No 319, Rue des Fronts-Forts, (Thomas Madiou) No 319.
PORT AU PRINCE (HAÏTI).

Souplesse,

« VESTA »

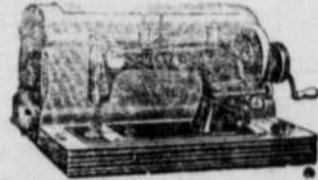
Qualité

Elegance

Finesse

Rapidité

Solidité



La machine à coudre « VESTA » est tout simplement une MERVEILLE, par conséquent, de beaucoup supérieure à toute autre Marque déjà importée en Haïti.

Vous êtes cordialement invité à visiter notre Département de Machines à coudre à main et à pieds pour : COUTURIÈRES, TAILLEURS et CORDONNIERS, vendues à deux tiers du prix de celle qu'on a cru être la meilleure, jusqu'à l'arrivée de la « VESTA », qui restera SANS RIVALE. Toutes les pièces de rechange en stock, y compris la Plaque à Broder PRIX SPECIAUX POUR LES COMMERÇANTS.



Les incomparables Bicyclettes « LA RICHELANDIÈRE » à six vitesses importées pour la première fois.

Souliers... Souliers... Souliers fins à Semailles en cuir, en caoutchouc. — Creps Sole.

Le plus Grand Stock des meilleurs Talons en caoutchouc « GOODYEAR ».

Nos prix sont doux, dans vos intérêts propres. Une visite s'impose.

Les conséquences d'une coopération franche et loyale.

Depuis quelque temps nous de vous l'avouer, nous sommes réellement protégés, aidés, et trouvez le moyen grâce à leur concours persistant de réaliser de grandes économies.

La protection qu'ils nous accordent est toute particulière, car nous en tirons chaque jour profit naturellement pas à leur détriment aussi c'est ce qu'on appelle coopération franche.

Kawas Hermanos coopèrent franchement et loyalement avec nous, et nous en sommes satisfaits.

Est-ce pourquoi nous les recommandons à tous tant pour leurs marchandises qui sont incomparables, à bon marché, et de qualité irréprochable.

CLIENTS

Maurice Etienne fils
Marchandises française
Port au Prince.

Il reste en extase, devant les beaux articles de la grande vitrine de Chez Paul E. Auxils, où tout est présenté avec art, et la courtoisie du personnel vous incline à passer la journée, en compagnie de clients distingués.

Dernière Heure!

Plus d'un demi-million de personnes élégantes sont en train de contracter mariage!

ENEZ VOIR :

C'est à la grande Rue No 1728, Maison JENARO HURTADO; que l'on vend toutes sortes de chapeaux Et ne vous en déplacez pas, si vous achetez avec ça d'autres articles, vous êtes alors sûr du succès surtout de l'affection de qui de droit. Mais, visitez d'abord l'Etablissement.